Québec

Fonds de recherche – Nature et technologies
Fonds de recherche – Santé
Fonds de recherche – Société et culture

Royaume du Maroc
Ministère de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche Scientifique
et de l'Innovation

المملكة المغربية
وزارة التعليم العالي
والبحث العلمي والابتكار

المركز الوطني للبحث العلمي والتقني
Centre National pour la Recherche
Scientifique et Technique

TERMES DE REFERENCES

Appel à Projets Conjoint

CNRST-FRQ

2022

Année du lancement de l'Appel à projets	2022
Date limite de soumission	06 septembre 2022
Budgets globaux accordés par projet	- CNRST : maximum 1 500 000 Dirhams marocains - FRQ : maximum 225 000 dollars canadiens
Durée du financement	3 ans
Annonce des résultats	Novembre 2022

1. CONTEXTE
2. OBJECTIFS DU PROGRAMME
3. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ
4. PRÉSENTATION DE LA DEMANDE
5. ÉVALUATION DES DEMANDES
6. DATES IMPORTANTES
7. ANNONCE DES RÉSULTATS
8. DESCRIPTION ET NATURE DU FINANCEMENT
9. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES
10. ENTRÉE EN VIGUEUR
11. PERSONNES À CONTACTER

1. CONTEXTE

La mondialisation accélère le développement des collaborations entre la communauté de recherche, et génère des partenariats entre les universités, les institutions et les organisations de financement de différentes régions du monde. Mieux, l'intensification de la collaboration internationale, en lien avec de grands défis de société et l'apport de perspectives diversifiées au sein de projets de recherche, deviennent de plus en plus nécessaires pour comprendre et agir face à des problématiques mondiales complexes et en constante évolution. C'est pourquoi le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST), et les Fonds de Recherche du Québec (FRQ) souhaitent développer la coopération entre leur communauté de recherche dans le but de stimuler l'avancement des connaissances dans les domaines d'intérêt commun. Il s'agit en quelque sorte d'une nouvelle pièce dans l'échiquier mondial, visant le développement de collaborations et de partenariats, et d'un appel à l'excellence scientifique des chercheurs et chercheuses du Maroc et du Québec en vue de recherche novatrice avec un fort potentiel de transfert des connaissances scientifiques et de solutions pour leur sociétés respectives.

Plus spécifiquement, pour encourager la collaboration scientifique entre le Maroc et le Québec et mobiliser les communautés scientifiques des deux pays, les deux établissements ont ainsi choisi de lancer un programme conjoint de financement de projets autour de deux thématiques :
- Sciences de la Santé
- Adaptations aux Changements Climatiques et Gestion de l'Eau.

Dans le cadre de ce programme, le CNRST et les FRQ invitent les chercheurs et les chercheuses du Maroc et du Québec à soumettre des propositions qui :

- S'inscrivent dans une démarche novatrice, permettant d'aborder des sujets de recherche complexes avec un nouveau regard, par des méthodologies nouvelles et des approches interdisciplinaires et intersectorielles ;
- Ont une valeur ajoutée grâce à la collaboration Maroc-Québec ;
- Sont susceptibles de produire des retombées pour le Maroc et le Québec.

Ce programme est rendu possible grâce à une entente entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur la Recherche Scientifique et de l'Innovation du Maroc, le CNRST et les FRQ.

2. OBJECTIFS DU PROGRAMME

En mettant en œuvre ce programme de partenariat, le CNRST et les FRQ souhaitent rapprocher les expertises spécifiques des deux communautés de recherche afin de :

- Stimuler les collaborations d'équipes à haut potentiel au Maroc et au Québec, ou renforcer des collaborations existantes ;
- Encourager l'excellence scientifique par le rapprochement entre les deux communautés de recherche autour de problématiques complexes et d'intérêt commun ;
- Favoriser les maillages intersectoriels en finançant des projets de recherche se situant à la croisée des disciplines, domaines ou secteurs ;
- Encourager la recherche transformative avec un potentiel de transfert des connaissances scientifiques dans la société et de solutions pour faire face à des enjeux en lien avec les deux thématiques retenues.
- Encourager la formation doctorale par des encadrements conjoints

2.1 Fréquence de l'appel à projets

Afin de stimuler des collaborations scientifiques entre le Maroc et le Québec, le CNRST et les FRQ entendent lancer un appel à projets conjoint au moins deux fois, respectivement en 2022 et 2025.

3. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Le projet doit être sous la responsabilité de deux coordonnateurs (chercheurs principaux), l'un désigné par la partie québécoise et l'autre par la partie marocaine afin de répondre aux exigences respectives du CNRST et des FRQ.

3.1 Composition de l'équipe

3.1.1 Rôles des membres de l'équipe

Le coordonnateur marocain du projet (chercheur principal) assure la direction scientifique du projet faisant l'objet de la demande de financement, a la responsabilité administrative du dossier, incluant la correspondance avec le CNRST et les FRQ, et la responsabilité financière de la subvention.

Le reste de l'équipe du projet est constitué de Co-chercheurs, qui contribuent de façon significative ou apportent une expertise spécifique au projet, faisant l'objet de la demande de financement, ainsi que de collaborateurs qui apportent une expertise plus spécifique (doctorants ou personnes provenant de milieux socio-économiques).
Les collaborateurs et collaboratrices ne fournissent pas de CV et ne peuvent se voir déléguer la gestion d'une partie des fonds.

3.1.2 Composition minimale des équipes

- La composante marocaine doit inclure au minimum un coordonnateur de projet (appelé aussi chercheur principal), un co-chercheur, **et** un doctorant (à identifier comme collaborateur dans le formulaire de la demande)
- La composante québécoise de l'équipe doit inclure au minimum un chercheur principal (coordonnateur de projet), et un co-chercheur issus de secteurs couverts par un Fonds différent (FRQNT, FRQSC ou FRQS).

Au-delà de ce nombre, il n'y a pas de limite pour l'ajout de personne en recherche provenant du Québec, du Maroc ou d'un autre pays.

L'équipe est encouragée à s'adjoindre des collaborateurs et collaboratrices avec des statuts en recherche, autres qu'universitaires pour favoriser les perspectives diversifiées au sein du projet de recherche.

3.2 Admissibilité des coordonnateurs de projets (chercheurs principaux)

3.2.1 Admissibilité du coordonnateur marocain du projet :

Pour être éligible en tant que coordonnateur marocain du projet, le candidat devra être en activité au moins jusqu'à fin 2025 (départ à la retraite prévu en 2026) et remplir les conditions suivantes :

- ✓ Être enseignant-chercheur ayant le grade de Professeur de l'Enseignement Supérieur, ou de Professeur Habilité, relevant d'un établissement universitaire ou d'enseignement supérieur ne relevant pas des universités ;
  Ou
- ✓ Être chercheur (grade Directeur de recherche), relevant d'un organisme public de recherche.

3.2.2 Admissibilité des Co-chercheurs marocains du projet :

Pour être éligible en tant que Co-chercheur, le candidat devra remplir les conditions suivantes :

- ✓ Être enseignant-chercheur relevant d'un établissement universitaire ou d'enseignement supérieur ne relevant pas des universités,
  Ou
- ✓ Être chercheur relevant d'un organisme public de recherche.

3.2.3 Admissibilité des Collaborateurs marocains du projet :

Pour être éligible en tant que collaborateur, le candidat devra remplir les conditions suivantes

- ✓ Être un doctorant, inscrit en première ou en deuxième année de thèse, sous la direction de l'un des membres de l'équipe, et avoir un engagement de co-encadrement ;
  Ou
- ✓ Être un docteur, ingénieur, technicien, acteur socioprofessionnel….

3.3 Participation à plus d'un projet

Dans le cadre du présent appel, un coordonnateur marocain du projet ne peut être responsable que d'une seule demande de financement. Il peut toutefois participer à une autre demande déposée, dans le cadre du même appel à projets, à titre de cochercheur, néanmoins, la pertinence ainsi que la faisabilité de ce type de participation multiple seront soumises à évaluation (exemple : temps consacré à la recherche pour chaque projet).

4. PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

Une fois la demande est soumise aux FRQ par les équipes candidates via le portfolio électronique FRQnet du chercheur principal québécois, le coordonnateur marocain du projet doit adresser par courriel à l'adresse suivante : cnrst-frq@cnrst.ma la copie en format PDF de la demande soumise.
Le coordonnateur marocain devra également envoyer au CNRST, un format papier du PDF généré par la plateforme de candidatures FRQnet, portant les signatures du chef d'établissement et du Président d'Université marocain, dans les sept jours qui suivent la date de soumission.

Le formulaire peut être rempli en français ou en anglais. Pour une version en anglais, le titre et le résumé du projet doivent obligatoirement être rédigés en français et en anglais. Ceux-ci pourraient être utilisés à des fins de promotion et de diffusion par le CNRST et les FRQ.

4.1 Formulaire électronique des FRQ

Les chercheurs principaux marocains et québécois doivent remplir conjointement le formulaire des de demande dans le portfolio électronique du FRQNET. Le chercheur principal québécois doit au préalable avoir créé son compte utilisateur du système FRQnet **via ce lien** si ce n'est déjà fait. Toute

personne qui détient un numéro d'identification personnel (NIP) a un accès direct à son compte FRQnet et doit tenir à jour son profil à partir de son portfolio électronique.

Le coordonnateur marocain du projet, identifié à la section « chercheur principal ou chercheuse principale - international » du formulaire, doit donner son consentement via leur portfolio électronique du FRQNT. Ce consentement est nécessaire pour que le chercheur principal québécois ou la chercheuse principale québécoise puisse transmettre le formulaire dans FRQnet.

4.2 Documents à joindre au formulaire

Le coordonnateur du projet qui soumettra le formulaire devra y joindre les documents obligatoires suivants :

- Un texte de maximum dix (10) pages, en format PDF incluant :
  - la description du projet à la lumière des objectifs du programme (voir section 2) et des critères d'évaluation de l'appel à projets (voir section 5.1) ;
  - une section qui décrit la démarche menant à la réalisation du projet, la contribution de chaque membre de l'équipe dans ce processus et la valeur ajoutée de la collaboration Maroc-Québec.

- Pour le coordonnateur marocain du projet :

  - un CV abrégé CNRST-FRQ préparé en français ou en anglais selon les règles de présentation disponibles **via ce lien**, d'un maximum de 2 pages et qui indique clairement ou résume dans cet ordre :
    1. Secteur de recherche qui représente ses champs d'expertise pour le projet de recherche proposé ;
    2. Formation académique (diplômes), et emploi(s);
    3. Expérience professionnelle et leadership
    4. Expertises et contributions pertinentes pour la réalisation de la proposition transmise au CNRST et aux FRQ.

Note : Selon le rôle de la personne au sein de l'équipe (coordonnateur marocain du projet ou chercheur principal côté québécois, Co-chercheur -marocain ou québécois), se référer à la section correspondante du formulaire pour y insérer le CV abrégé CNRST-FRQ.

- Deux (2) budgets avec justification des dépenses prévues

  Pour l'équipe du Maroc :
  - Les dépenses doivent être indiquées en utilisant le **canevas** placé dans la « boite à outils » de la page web du programme (onglet au bas votre écran)
  - Une page de justifications budgétaires rédigée en français ou en anglais – intitulée Équipe du Maroc.

  Le montant total est versé sur une période de trois ans. Seuls les frais directs reliés à la réalisation du projet de recherche sont admissibles. La subvention accordée ne peut être supérieure au montant demandé.

Pour l'équipe du Québec :

- Les dépenses doivent être indiquées en utilisant les catégories de dépenses fournies dans le formulaire
- Une page de justifications budgétaires rédigée en français ou en anglais – intitulée Équipe du Québec

Il est aussi possible de joindre les documents suivants à la demande dans la section « Autres documents » du formulaire, s'il y a lieu, avec un maximum de 5 pages par type de document :

- Lettre de collaboration pour démontrer la contribution potentielle d'une partie prenante socio-économique identifiée dans la demande ;
- Lettre confirmant une autre source de financement identifiée dans la demande
- Lettre d'engagement pour le co-encadrement d'un doctorant.

Note importante :

Aucun document joint au formulaire et non exigé par les règles de l'appel à projets ne sera soumis au comité d'évaluation. Les éléments absents du dossier de candidature ne seront pas demandés aux requérants par les FRQ et le CNRST. Nous invitons les équipes candidates à consulter les documents placés dans la « Boîte à outils » de la page web du programme pour s'assurer de compléter adéquatement leur demande.

5. ÉVALUATION DES DEMANDES

5.1 Critères d'évaluation

En lien avec les objectifs du programme, les demandes sont évaluées selon cinq grands critères :

- **Originalité du projet 20%**
  Degré d'originalité et de l'innovation prévue du projet par rapport à l'état de l'art de la recherche dans le domaine
  Caractère novateur et contribution du projet à l'avancement ders connaissances
- **Pertinence 20%**
  Clarté des objectifs et pertinence au regard de la thématique choisie
  Faisabilité et adéquation du projet face à la complexité et globalité de la thématique choisie
- **Qualité scientifique du projet 20%**
  Qualité de l'approche et de la question de recherche
  Pertinence, clarté et faisabilité et de la méthodologie
- **Compétences des équipes et potentiel synergique de la collaboration Québec-Maroc 20%**
  Qualité des expériences et des réalisations des deux équipes au regard de la thématique choisie
  Diversité des expertises représentées dans l'équipe (interdisciplinaire, intersectorielle, intermilieux)

Potentiel synergique des membres, coopération antérieure et complémentarité des expertises
Valeur ajoutée de la collaboration Québec-Maroc

- **Retombées pour le Maroc et le Québec et 20%**
  Retombées anticipées pour le Québec et le Maroc (impacts scientifiques, technologiques, économiques, sociaux, etc.)
  Stratégie de transfert et de valorisation des résultats de la recherche
  Potentiel d'innovation et d'impact sociétal
  Enfin, les prévisions budgétaires sont analysées par le comité, qui en vérifie la cohérence avec le projet soumis.

5.2 Processus d'évaluation de la demande

Comme convenu par le CNRST et les FRQ, l'évaluation des demandes admissibles sera réalisée conjointement. Cette évaluation réunit des expertes et experts issus de domaines pertinents aux deux thématiques retenues pour cet appel à projets, et en lien avec les objectifs du programme.

La sélection des projets retenus pour financement est effectuée par le comité des directions, dans la limite de l'enveloppe budgétaire réservée à l'appel à projets et en respectant l'ordonnancement établi par le comité scientifique.

La décision finale de financement des projets est soumise à l'accord mutuel des deux Parties. Chacune des Parties sera responsable du financement des chercheurs et chercheuses relevant de son propre périmètre, conformément aux réglementations et aux politiques applicables à chaque Partie.

6. DATES IMPORTANTES

- **31 mai 2022 :** lancement de l'appel à projets
- **15 juin 2022 :** webinaire de présentation des règles de l'appel à projets. L'inscription est obligatoire. Veuillez cliquer sur ce **lien** pour vous inscrire.
- **06 septembre 2022 à 16h00 :** date limite de soumission dans FRQnet, et de transmission des versions électroniques et projets soumis au CNRST;
- **13 septembre 2022 :** date limite d'envoi au CNRST des dossiers de candidatures (versions papier)
- **Début novembre 2022 :** Annonce des résultats.

7. ANNONCE DES RÉSULTATS

7.1 Pour l'octroi versé par le CNRST

La décision quant à l'octroi ou non d'un financement sera communiquée en novembre 2022.
Les projets retenus seront financés sur la base d'un contrat contenant les différentes dispositions de financement, signé par le Ministère de tutelle, le CNRST, l'Université du Coordonnateur du projet, le chef d'établissement et le coordonnateur lui-même

Un accord de consortium sera signé entre les entités participantes dans le projet. Cet accord déterminera les obligations des organismes participants dans le projet ainsi que les budgets accordés à chacun.

8. DESCRIPTION ET NATURE DU FINANCEMENT

8.1 Financement accordée à l'équipe marocaine :

- Le budget maximum accordé au projet de recherche est de : **1 500 000** Dirhams marocains ;
- Le personnel permanent des structures de recherche impliquées dans un projet retenu ne peut pas percevoir d'indemnités de recherche ;

8.1.1 Dépenses budgétaires éligibles

Peuvent être financées dans le cadre de ce programme les rubriques suivantes :

- Frais du personnel impliqué dans la réalisation du projet : doctorants, docteurs, ingénieurs et (Bac+5) , Techniciens;
- Frais de la mobilité dans le cadre de la réalisation du projet ;
- Frais d'acquisition de matériel scientifique et informatique, licences et logiciels, nécessaires pour la réalisation du projet ;
- Frais d'études et/ou d'expertises dans le cadre de la réalisation du projet ;
- Frais d'organisation et de participation aux manifestations scientifiques.

Les montants attribués aux différentes rubriques seront arrêtés et fixés dans le programme d'emploi (PE) de la subvention accordée à chaque projet. Ce PE sera établi par le Coordonateur du projet et validé et signé par son chef d'établissement, le Président de son université/ le Responsable de son institution, et la Directrice du CNRST.

Tout changement dans ce PE doit être visé par les mêmes signataires. Toutes les dépenses doivent être faites dans le cadre de la décision, conjointe entre le Ministère de l'Économie et des Finances et le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, relative à la gestion des ressources propres.

9. SUIVIS ET REDDITION DE COMPTES

9.1 Rapports intermédiaires et finaux

Conformément aux règles du CNRST côté marocain et aux RCG côté québécois, les titulaires d'une subvention obtenue dans le cadre de ce programme doivent soumettre un rapport intermédiaire (scientifique et financier), de suivi de l'avancement des projets de recherche dont le format sera communiqué en temps utile aux responsables des demandes financées.

Le déblocage de la deuxième et la troisième tranche accordée dans le cadre de chaque projet financé, est tributaire de la remise et de l'évaluation positive des rapports intermédiaires.

A la fin de la troisième année, un rapport final est exigé (le format sera communiqué en temps utile aux responsables) ….

Par ailleurs, dans le but de mettre en valeur les retombées des projets financés dans le cadre de ce programme, il est possible que les FRQ invitent les équipes à contribuer à certains évènements de type forums, colloques, activités de suivi ou de transfert organisés par les FRQ. Aussi, les FRQ encouragent les titulaires d'un octroi à mener et à participer à des activités de mobilisation des connaissances auprès des milieux de pratique et du grand public, lorsque ces activités sont pertinentes.

9.3 Reconnaissance du soutien financier des FRQ et du CNRST

Le soutien financier du CNRST et des FRQ doit être mentionné dans toutes les publications et autres formes de communication avec les médias, y compris les apparitions dans les médias, les communiqués de presse et les conférences.

10. ENTRÉE EN VIGUER

Les présentes règles s'appliquent à l'exercice financier 2022-2023 des FRQ et à l'exercice financier 2022 du CNRST pour le montant reçu par les membres des équipes du Maroc et du Québec.

11. PERSONNES À CONTACTER

Pour les Fonds de recherche du Québec :

Emiliano Scanu
Responsable de programmes
Direction des défis de société et des maillages intersectoriels
Bureau du scientifique en chef
Téléphone : 418-643-8560 poste 4269
Courriel : emiliano.scanu@frq.gouv.qc.ca

Pour le CNRST :

Amal LYAAKOBI
Chef de service coopération et partenariat
Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique -CNRST
Téléphone : 00212 5 37 56 98 27
00212 6 00 01 94 33
Courriel : cnrst-frq@cnrst.ma